



COMITE DE PILOTAGE CDRA
REUNION DU 3 DECEMBRE 2007 – MORESTEL

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

<u>Présents</u>	
NOM Prénom	ORGANISME
BLANC Dominique	CC Balcons du Rhône
BUHAGIAR Jean Claude	CC Pays des Couleurs
CHOLLIER Patrick	Président CC Balcons du Rhône
GENTIL Yves	CC Isle Crémieu
GIROUD Christian	Président CLD
LOMBARD Robert	CC Pays des Couleurs
MENUET Serge	Président CC Pays des Couleurs
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
MORNEY Roger	CC Pays des Couleurs
MOYNE BRESSAND Alain	Chef de projet CDRA
RIVAL Christian	Conseiller Général - Maire de Morestel
ROUX Elisabeth	Mairie de Tignieu-Jamezieu
VIALON Cécile	Rapporteur - Conseillère Régionale
<u>Invités</u>	
BLET Jean-Claude	Région Rhône-Alpes - DPT
CLEUX Vincent	Syndicat mixte Boucle du Rhône
FRANCOIS Yves	Président de Cardon - CLD
GARCIN Jean Jacques	Président du Groupement des OTSI -CLD
GOUIN Benoît	Conseil Général de l'Isère
MIALON Axelle	Région Rhône-Alpes - DPT
MOIROUX Alain	Conseil Général de l'Isère
<u>Excusés</u> : Mme RABILLOUD, MM. AVAZERI, GIMEL, GIRARD, PAVIET-SALOMON, PELLETIER, TUDURI.	

Ordre du jour :

- ① Bilan de la consultation des collectivités sur les actions CDRA
- ② Validation des actions transversales et de leur financement
- ③ Répartition budgétaire entre les objectifs et les actions du CDRA
- ④ Demande d'engagement de crédit transitoire : Postes d'animation 2008

Questions diverses

En début de réunion, les techniciens de la Région et du Département nouvellement en place se présentent au comité de pilotage.

. Axelle MIALON remplace Jean Claude BLET à la Direction des Politiques Territoriales de la Région.

. Benoit GOUIN reprend en charge notre territoire et notre CDRA à la Direction de l'Aménagement du Territoire du Département. Il travaillera en collaboration avec Alain MOIROUX de la Maison de Territoire.

① Bilan de la consultation des collectivités sur les actions CDRA

L'ensemble des collectivités adhérentes au CDRA avaient répondu au pré-appel à projet organisé cet été sur la base des propositions des commissions. Lors du précédent comité de pilotage fin octobre 2007, l'ensemble des actions projetées s'élevait à 25.7 M d'€. Le comité de pilotage a décidé de réduire de 30 % le montant de l'ensemble de ces actions afin d'atteindre un budget de 18 M d'€.

En novembre, les collectivités adhérentes ont donc été consultées pour définir leur priorité d'actions. Voici le résultat de cette consultation :

Evolution des budgets suite à la consultation des collectivités :

Actions intercommunales/communales :	17.2 → 11.4 M d'€
Actions transversales autofinancées :	2.4 → 2.7 M d'€
Actions transversales SYMBORD :	6.1 → 3.6 M d'€

TOTAL	25.7 → 17.7 M d'€
--------------	--------------------------

L'ensemble des objectifs et des actions envisagées sont présentées en précisant le type de maîtrise d'ouvrage.

② Validation des actions transversales SYMBORD et de leur financement

Lors du précédent comité de pilotage, 34 propositions d'actions transversales portées par le SYMBORD avaient été formulées.

Suite à la consultation des collectivités,

- 22 actions ont été validées
- 8 actions, bien que validées sur le contenu, ne seront pas financées par le SYMBORD mais autofinancées par leur maître d'ouvrage.
- 4 actions ont été abandonnées

Le budget des 22 actions s'élève à 3.5 M d'€. Le budget restant à la charge du SYMBORD est de 1.2 M d'€ sur les 5 ans du contrat. Cela correspond à un appel de cotisation du SYMBORD vers les collectivités adhérentes de 4.15 € par an et par habitant.

Le document joint présente l'ensemble des actions transversales et les répartitions budgétaires.

③ Répartition budgétaire entre les objectifs et les actions du CDRA

En prenant en compte les budgets envisagés début décembre, le budget total du CDRA se répartit de la façon suivante sur les axes de développement identifiés dans la charte :

Axe 1 : S'inscrire dans un projet d'aménagement du territoire
8 235 000 € - 46 %
dont Animation CDRA/CLD (action 7-1) 750 000 € - 4 %

Axe 2 : Valoriser le tissu économique local dans sa diversité
6 070 000 € - 34 %

Axe 3 : Promouvoir et développer les services à la population
3 400 000 € - 19 %

Voici la répartition par thématiques :

Thèmes et objectifs correspondants	Actions communales et intercommunales	Actions transversales autofinancées	Actions transversales SYMBORD	TOTAL	%
Urbanisme - Habitat – Transport 1-2-3-6	4 555 000	400 000	695 000	5 650 000	32%
Agriculture - Espace rural 4-15	80 000	900 000	50 000	1 030 000	6%
Tourisme – Patrimoine - Randonnée 5-13-14	2 165 000	200 000	700 000	3 065 000	17%
Economie - Emploi 8-9-10-11-12	1 475 000	992 500	992 500	3 460 000	19%
Services - Culture 16-17	3 175 000	50 000	175 000	3 400 000	19%
Animation - Développement durable 7	0	150 000	950 000	1 100 000	6%
TOTAL	11 450 000	2 692 500	3 562 500	17 705 000	100%

Le comité de pilotage valide globalement cette répartition. Des remarques sont formulées :

- Les référents de la commission PSADER s'interrogent sur la place de l'agriculture et sur la valeur ajoutée du PSADER. Alain MOYNE BRESSAND, avec confirmation par la Région, rappelle que le PSADER est porté par les élus du Syndicat mixte et qu'il permet de doubler la part du volet "Agriculture et espace rural" proposée dans le comité de pilotage du CDRA. La réduction budgétaire de 30% doit de toute façon s'appliquer à tous les volets du CDRA. Néanmoins des ajustements peuvent se faire entre les actions d'un même volet.

- Cécile VIALON s'interroge sur l'opportunité des deux piscine/centre nautique. Elle rappelle que la Région est en train de mettre en place un Schéma de cohérence régional sur les aménagements de piscine et qu'elle a organisé une réunion courant décembre avec les services concernés pour que les deux projets soient présentés et que la position de la Région soit exprimée.

Les élus des trois communautés de communes expriment leur volonté politique forte de mener à bien les deux projets qui sont complémentaires et qui se basent sur un besoin fort exprimé par les populations notamment les scolaires.

- La Région propose de constituer une réserve de subvention par axe qui permettrait de financer pendant le contrat et sans attendre un avenant, de nouveaux projets non identifiés à la signature du contrat. Le montant de la réserve reste à définir (maximum 10 % du total des subventions).

Bilan provisoire en montant de subvention au 03/12/2007:

Région :	
▪ CDRA :	4 780 000 € (à réduire – montant prévu : 4 701 000 €)
▪ PSADER :	346 000 €
▪ Habitat :	484 200 €
Total	5 610 200 €
Département	
▪ CDRA :	1 033 750 € (prévu 1 018 000 €)
▪ Dotation territoriale :	2 421 250 € (montant estimé)
Total :	3 455 000 €

Alain MOIROUX fait remarquer le montant important mis à disposition par le Conseil Général de l'Isère.

NB : Les montants de subvention sont provisoires. Malgré la baisse effectuée de – 30% sur le budget de dépense subventionnable, les taux prévus étant élevés (31.6% en moyenne), le budget de subvention dépasse le montant prévu. Des rencontres sont à nouveau prévues en décembre/janvier avec les services du Département et de la Région pour valider les taux et les budgets.

Les fiches actions avec les budgets et les taux devront être validées par le prochain comité de pilotage.

④ Demande d'engagement de crédit transitoire : Postes d'animation 2008

Entre janvier et juin 2008, avant la signature du CDRA II (prévu en juillet), les postes d'animation seront financés sur les crédits transitoires à engager avant la fin de l'année 2007.

Le comité de pilotage CDRA doit donner un avis sur les demandes d'engagement de crédit Région, pour cette période, pour les postes d'animation CDRA suivant :

Postes	Maîtrise d'ouvrage	Durée	Budget	Subvention Région	Commentaire
Animation généraliste – 2 postes	Symbord	6 mois	50 000	25 000	RAS
Animation CLD – ½ poste	Comité d'expansion	6 mois	18 300	12 350	Convention ok
Animation Tourisme – 1 poste	Groupement d'OTSI	6 mois	27 300	13 650	Convention ok
Animation Economie – 1 poste	Comité d'expansion	4 mois	14 500	7 250	Convention → 12/2007
Animation Création d'entreprise – 1.33 postes	Comité d'expansion 1	6 mois	25 000	6 250 ?	Problème de financement RRA
	NII 0.33	6 mois	?	?	Dossier en attente
Animation PSADER – 36 jours	Chambre d'agriculture	6 mois	16 200	8 100	Convention ok

Un avis favorable est donné pour l'ensemble de ce dossier.

L'autofinancement et notamment la participation du SYMBORD sera défini lors du prochain conseil syndical en s'appuyant sur les conventions en cours.

Le comité de pilotage insiste sur la nécessité d'obtenir un financement pour le poste "Création d'entreprise" dédié à la Boucle du Rhône. La Direction de l'Economie envisage, a priori, de ne pas le financer sur les crédits transitoires.

D'autre part, Nord Isère Initiative et le comité d'expansion doivent s'entendre pour le transfert du poste d'une structure à l'autre.

Questions diverses

Le prochain comité de pilotage aura lieu à Hières sur Amby le 21 janvier 2008